



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député·e·s
Luxembourg

Luxembourg, le 21 mai 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets d'adresser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire** et à Madame la **Ministre de la Mobilité et des Travaux publics** concernant **les projets de logement réalisés par la société CFL-Immo S.A.**

CFL-Immo S.A. est une société créée en 1997 et dont la mission est la gestion et la valorisation du patrimoine ferroviaire de l'Etat et des CFL. Selon le site internet du Groupe CFL, les projets immobiliers de CFL-Immo S.A. représentent plus de 155.000 m² dont, 85.000 m² de bureaux et 70.000 m² de logements.

Bien que la société CFL-Immo S.A. est une entreprise de droit privé, elle est une société filiale de la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois (CFL), une société à statut légal spécial détenue à 94% par l'État luxembourgeois.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

- 1. Les Ministres peuvent-ils fournir des chiffres annuels quant aux projets immobiliers résidentiels réalisés par la société CFL-Immo S.A. au cours de la dernière décennie ?**
- 2. Quels sont les projets résidentiels prévus pour l'avenir ? Combien de logements et combien de logements abordables seront réalisés par ces projets ?**
- 3. Quelle est la réserve foncière dont dispose la société CFL-Immo S.A. ?**
- 4. Quel rôle les Ministres attribuent-ils à la société en question en tant que filiale des CFL en ce qui concerne le développement de l'offre de logement et plus précisément de logement abordable au Luxembourg ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Meris SEHOVIC
Député